

## Maintien de la paix : la contribution du Canada à la sécurité

*Le présent document a été préparé en collaboration avec le ministère de la Défense nationale.*

L'une des principales caractéristiques de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale a été son engagement à promouvoir la sécurité et la paix internationales. La participation active des Canadiens aux opérations de maintien de la paix a contribué directement à atténuer les tensions à différents endroits dans le monde. Plus de 4 500 militaires canadiens et employés de la GRC sont actuellement affectés à des missions internationales de maintien de la paix, notamment en Somalie, ce qui fait du Canada l'un des chefs de file dans ce domaine.

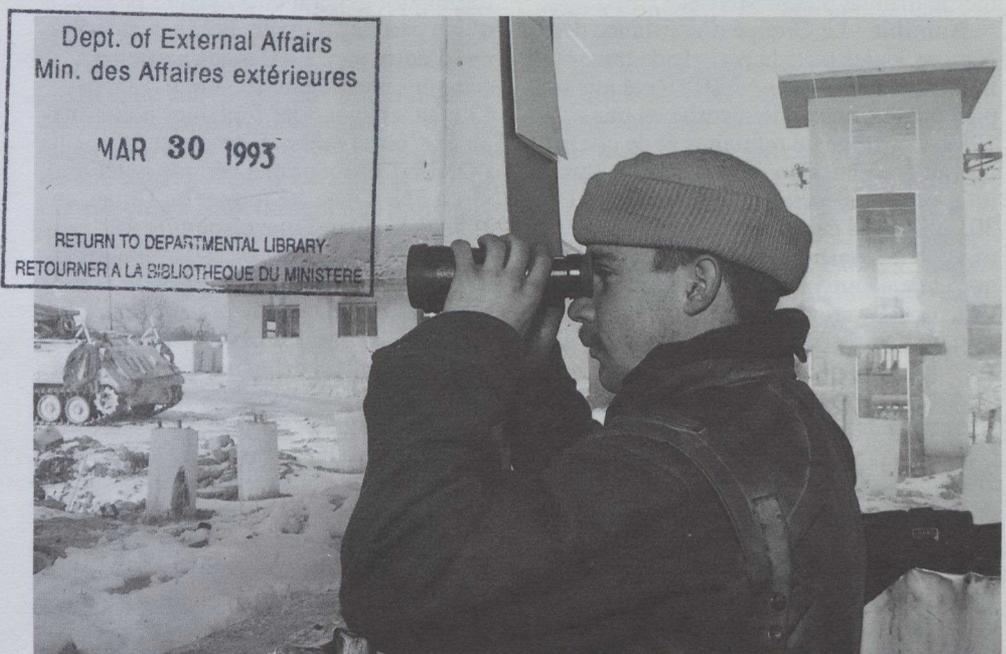
### Le but du maintien de la paix

Le Canada reconnaît que les opérations internationales de maintien de la paix ont de nombreuses limites et il convient qu'elles ne devraient pas être considérées comme une fin en soi. Les activités de maintien de la paix visent non seulement à mettre fin aux conflits, mais aussi à faire régner des conditions favorables à la recherche de solutions pacifiques aux causes profondes de conflits et ce, grâce à la négociation. Le Canada continuera d'accorder beaucoup d'importance aux rapports qui existent entre les efforts déployés pour maintenir la paix et ceux qui visent à rétablir la paix, dans le cadre du processus difficile de règlement international de conflits.

### La participation du Canada

Les militaires canadiens ont toujours été en tête de file des participants aux efforts déployés sous les auspices des Nations Unies pour maintenir la paix. De fait, le Canada est le seul pays à avoir participé à toutes les missions de maintien de la paix organisées par l'ONU depuis 1947. Le Canada a envoyé des troupes à des endroits lointains comme le Cachemire (1949-1979), la Nouvelle-Guinée occidentale (1962-1963) et le Yémen (1963-1964). Les militaires canadiens ont été associés à des situations politiquement délicates, telles l'éviction des mercenaires du Katanga et la préservation de l'intégrité territoriale de ce qu'était alors le Congo belge (maintenant le Zaïre) (1960-1964). Ils se sont interposés entre Égyptiens et Israéliens dans la bande de Gaza (1956-1967, 1973-1979) et ont aidé à la transition vers l'indépendance de la Namibie (1989-1990).

Le Canada a aussi participé à des mis-



*Le caporal Bob Berlasty surveille les mouvements de véhicules à Dragovic (Croatie). Le Cpl. Berlasty appartient au 3<sup>e</sup> Bataillon de l'infanterie légère canadienne Princesse Patricia, qui est arrivée en octobre 1992 avec la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), pour un tour de service de six mois dans l'ancienne Yougoslavie.*

*Photo du sergent Margaret Reid des Forces canadiennes*

sions de maintien de la paix menées hors des auspices des Nations Unies. Ces missions incluent l'Équipe internationale d'observateurs au Nigéria (OTN, 1968-1969), deux opérations de surveillance de la trêve en Indochine, soit la Commission internationale de surveillance et de contrôle (CISC, 1954-1974) et la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS, 1973); une mission de surveillance de la trêve au Sinaï, soit la Force multinationale et Observateurs (FMO), depuis 1986; et la Mission de surveillance de la Communauté européenne (MSCE) dans les anciennes républiques de la Yougoslavie, depuis 1991.

Opération distincte des missions de maintien de la paix, la Guerre de Corée (1950-1953) a vu les militaires canadiens combattre sous l'égide des Nations Unies pour défendre une victime d'agression. Bien que cette opération ne réponde pas à la définition actuelle de «mission de maintien de la paix», elle constitue néanmoins une mesure très importante prise par les Nations Unies pour rétablir la paix. Quelque 27 000 membres de la Marine royale du Canada, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale du Canada (plus de 9 000 à la fois, à un moment donné) ont servi durant les trois ans qu'a duré le conflit. Chez les Canadiens, la Guerre de Corée a fait plus de 1 600 victimes, dont

516 morts.

En tout, de 1947 à 1992, des dizaines de milliers de Canadiens ont participé à des missions de rétablissement ou de maintien de la paix, ou de surveillance de trêve organisées par les Nations Unies et à des missions de surveillance de trêve ou d'observation menées hors des auspices de l'ONU. Depuis la Guerre de Corée, 83 Canadiens ont perdu la vie alors qu'ils servaient au sein de forces de maintien de la paix.

### Engagements récents

Voici les activités parrainées par l'ONU auxquelles le Canada a participé récemment :

**Iran-Iraq :** Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Iraq (GOMNUII) a été créé en 1988 afin d'assurer la surveillance du cessez-le-feu à la fin de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, qui avait duré huit ans. Quinze officiers canadiens ont servi au sein de ce groupe, soit comme observateurs, soit comme officiers d'état-major pendant la durée de cette mission. De plus, durant les premiers mois de l'opération, le Canada a fourni un escadron des communications composé de 525 membres chargés d'installer l'équipement de communication dont le Groupe d'observateurs avait besoin, tout le long de la frontière de 1 200 kilomètres entre